

Bulletin Municipal 2015



Ce bulletin est dédié à toutes les victimes des lâches attentats
qui ont ensanglanté notre pays au cours de l'année 2015
La stupeur des crimes du 7 janvier et du 13 novembre
restera gravée dans nos mémoires



Fontenay-Le-Pesnel



Retrouvez nous sur notre site
www.fontenaylepesnel.fr

COMMISSION DE RÉDACTION

La Commission Information

chargée de la rédaction du bulletin :

Présidente : Magali LECORNU

Membres :

Christian GUESDON, Martine HOUSSIN,

Jean-Pierre CHEVALIER, Christophe ROUSSEAU

Photos : Mairie de Fontenay-le-Pesnel et les

Associations.

Tirage : 550 exemplaires

Diffusion gratuite

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2016

Coût de revient du numéro pour

la commune : 1,47 € TTC,

grâce à la participation des annonceurs

que nous remercions

CONCEPTION & RÉALISATION



13, rue de Plumetot

14112 Périers sur le Dan

☎ 02 31 26 94 84

e-mail : alddiffusion@wanadoo.fr

www.alddiffusion.fr

Sommaire

Le Mot du Maire.....	3
Les Commissions et leurs Membres	4
Le Recensement	4
Les Finances	5
L'Endettement - L'Urbanisme	6
Les Travaux et leurs Coûts.....	7
Fusion des Communautés de Communes	8
Le Syndicat eau Potable et Assainissement.....	8
Le Projet 2016	8
Le Syndicat d'Épuration et le SIVOS.....	9
Le SEROC / Sites à Découvrir	10
La Vie Scolaire	11-12-13
L'Animation Enfance et Jeunesse	14
La Bibliothèque.....	14
Le Tarif de Location des Salles/Tarif Columbarium.....	15
Le RAM.....	16
Clin d'Oeil	17
Collecte de Sang	17
La Liste des Associations	18
Le Calendrier des Manifestations	18
L'A.P.E. Fontenay/Vendes/Tessel.....	19
Le Club des Aînés Ruraux	19
L'A.D.M.R.	20
Les Anciens Combattants	20
Loisirs Animations F.P.L.A.	21
Le Tennis de Table.....	21
La Gym 2000 E.P.G.V.....	22
Le Football Club	23
Le Foyer Laïque des Jeunes et d'Éducation Populaire	24
La MJC du Val de Seullès.....	24
L'État Civil.....	25
Fontenay Pratique	25-26



Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous venons de traverser une année 2015 marquée par les drames liés au terrorisme. Mes propos ne veulent en aucun cas retracer les évènements du début et de la fin d'année. Je souhaiterais simplement qu'en ouvrant ce bulletin municipal nous ayons une pensée pour toutes ces personnes qui ont perdu la vie sous les balles de ces barbares, ainsi qu'à celles et ceux qui ont été meurtris dans leur chaire par la perte d'un proche ou une atteinte physique.

Que ces dramatiques évènements nous rapprochent les uns des autres en nous rendant plus solidaires et tolérants dans une France unie.

Je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi notre commune pour s'y installer, vous y trouverez un cadre agréable, une vie associative intense et des commerces de proximité. Sachez que les élus sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches, nous sommes entièrement à votre écoute, notre volonté est de vous sentir Fontenassiennes et Fontenassiens le plus rapidement possible.

Chaque année, je vous présente le bilan des projets engagés, malheureusement l'année 2015 n'aura pas vu aboutir nos dossiers. Je peux vous assurer que le projet de traversée de bourg lié au RD 9 est sur le point de commencer, en effet, l'appel d'offres est terminé, reste la date de commencement des travaux à déterminer avec le Conseil Départemental. L'achat de la salle paroissiale se fait attendre, les autorités cléricales sont à la recherche des documents de propriété nécessaires à la vente de cet immeuble, j'espère que ce dossier sera clos pour le premier trimestre 2016.

Je partage avec les membres du conseil municipal mes remerciements à tous les bénévoles et présidents des associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou festives pour votre engagement dans l'animation de notre village. Tous ces efforts, tout ce travail créent de la convivialité, des loisirs au sein de notre territoire et surtout l'opportunité de se rassembler et de faire connaissance.

Sachez que la municipalité sera toujours à vos côtés pour vous aider dans vos actions. Merci à tous pour votre dévouement.

Mes remerciements aux personnels communaux pour le travail accompli. Vos missions sont liées au service public et dans l'intérêt général du fonctionnement de la collectivité. Je crois pouvoir dire que vous remplissez vos différentes tâches avec les compétences liées à vos fonctions.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale pour le sérieux et l'intérêt général qu'elle manifeste dans les orientations et le développement de notre commune. Nous traversons une période très tourmentée due aux changements apportés à notre territoire conformément à la loi NOTRe, cela renforce inévitablement notre volonté de solidarité et de confiance mutuelle.

En cette année nouvelle, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Que 2016 soit une année de solidarité, de tolérance et d'amitié.

Le Maire, Jean-Pierre Chevalier



Maire : Jean-Pierre CHEVALIER
1^{er} Maire Adjoint : Christian GUESDON
2^{ème} Maire Adjoint : Marie-Claire LAURENCE
3^{ème} Maire Adjoint : Gilbert MAUGER

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Corinne FOURQUEMIN - Richard VILLECHENON - Magali LECORNU - Thierry MOULIN - Martine HOUSSIN - Coralie MASSON
- Christian GUESDON - David PORTEMONT - Marie Claire LAURENCE - Jean Pierre CHEVALIER - Maryvonne COULOMB
- Yvon DENOYELLE - Christophe ROUSSEAU - Fanny LUCIEN - Gilbert MAUGER

LE PERSONNEL COMMUNAL

- M^{me} Anne-Cécile BRARD- GRIEUX : Secrétaire de Mairie - M. Bruno DROUIN : adjoint technique principal 2^{ème} classe
- M^{lle} Hélène RENARD : adjoint technique territorial 2^{ème} classe - M. André DUPONT : adjoint technique territorial 2^{ème} classe
- M. Clément DUPONT : adjoint technique territorial 2^{ème} classe

LES COMMISSIONS



Jean-Pierre CHEVALIER :
M. le Maire

Commissions :
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment / personnel et planning
Information communale / urbanisme / appel d'offres
Attribution logements / centre communal d'aide social



Christian GUESDON :
1^{er} adjoint

Commissions :
Budget / finances / scolaire / information communale
Urbanisme / appel d'offres
Délégués SIVOS
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



Marie-Claire LAURENCE :
2^e adjoint

Commission :
Budget / finances / environnement / personnel et planning
Commission scolaire / centre communal d'aide social
Délégués SIVOS
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



Gilbert MAUGER :
3^e adjoint

Commissions :
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment / personnel et planning / urbanisme / appel d'offres
Délégués SDEC / Titulaire du syndicat d'eau



Maryvonne COULOMB :

Commissions :
Budget / finances / environnement
Centre communal d'aide social
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



Corinne FOURQUEMIN :

Commission :
Budget / environnement / urbanisme
Attribution logements



Martine HOUSSIN :

Commissions :
Budget / environnement / information communale
Attribution logements / loisirs, sport et relation avec les habitants / centre communal d'aide social
Suppléante du syndicat de la station d'épuration



Magali LECORNU :

Commissions :
Budget / information communale / urbanisme
Attribution logements
Loisirs, sport et relation avec les habitants



Fanny LUCIEN :

Commission :
Budget / scolaire
Délégué personnes âgées du canton



Coralie MASSON :

Commissions :
Budget / scolaire / attribution logements
Délégué personnes âgées du canton
Commission centre communal d'aide social



Yvon DENOYELLE :

Commissions :
Budget / finances / environnement
Personnel et planning / appel d'offres
Suppléant SDEC



Thierry MOULIN :

Commission :
Budget / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment
Appel d'offres / loisirs, sport et relation avec les habitants
Délégué personnes âgées du canton
Titulaire du syndicat d'eau



David PORTEMONT :

Commissions :
Budget / finances
Travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment
Personnel et planning



Christophe ROUSSEAU :

Commissions :
Budget
Délégué personnes âgées du canton



Richard VILLECHENON :

Commission :
Budget / finances
Loisirs, sport et relation avec les habitants
Suppléant du syndicat de la station d'épuration

LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

BUDGET COMMUNAL :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement :	332 694 €	417 674 €
Investissement :	70 075 €	392 424 €
TOTAL :	402 769 €	810 098 €

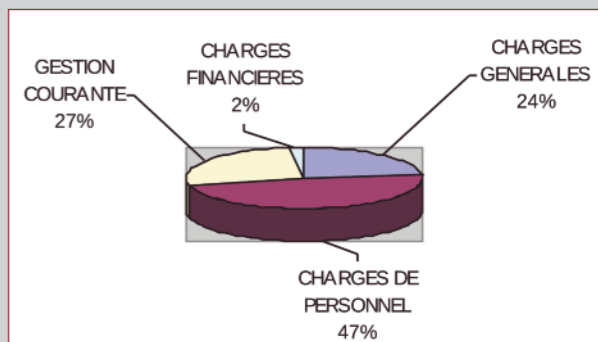
Excédent cumulé au 31/12/2014 = 284 722 €

ASSAINISSEMENT :

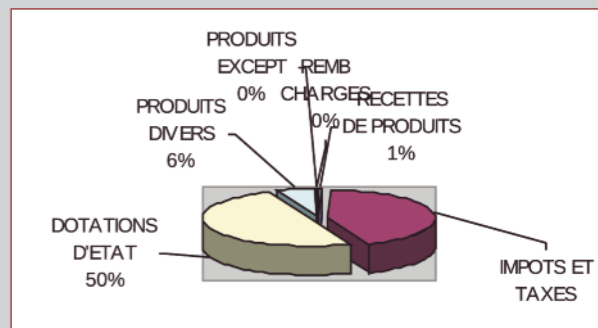
	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement :	42 794 €	60 396 €
Investissement :	165 746 €	43 402 €
TOTAL :	208 540 €	103 798 €

Excédent cumulé au 31/10/2014 = 45 331 €

CA 2014 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CA 2014 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement :	4 165 €	3 038 €
Investissement :	2 200 €	1 216 €

Excédent cumulé au 31/10/2014 = 19 936 €

BUDGET PRIMITIF 2015

COMMUNE :

Fonctionnement : équilibré à 678 317 €
Investissement : équilibré à 704 534 €

ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : équilibré à 106 721 €
Investissement : en équilibre de 24 207 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Fonctionnement : équilibré à 23 028 €
Investissement : en suréquilibre de 1 983 €

Nouveaux taux des 4 taxes communales :

Taxe d'habitation : 8,13 %
Taxe foncière (bâti) : 5,24 %
Taxe foncière (non bâti) : 13,12 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 8,23 %
Cela représente une augmentation de la pression fiscale de 4,45 %.

Subventions attribuées aux Associations communales :

- Loisirs 3^e Age 630 €
- Foyer des jeunes 540 €
- Chasse 100 €
- Football club 2 300 €
- Anciens combattants 170 €
- Tennis de table 700 €
- Gym'2000- 1050 €
- ADMR 200 €
- Feu d'artifice (foyer) 1 200 €
- ACF (Aéromodélisme) 100 €
- Enveloppe globale de 7 430 €

Recensement

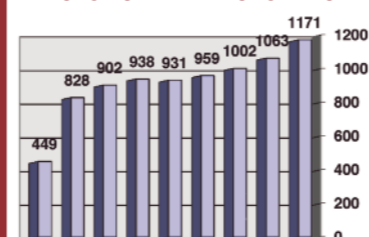
La commune en quelques chiffres

Recensement (source INSEE)

1962 : 462 habitants
1968 : 475 habitants
1975 : 449 habitants
1982 : 828 habitants
1990 : 902 habitants

1999 : 938 habitants
2007 : 931 habitants
2013 : 950 habitants
2014 : 1 002 habitants
2015 : 1 054 habitants
2016 : 1 171 habitants

ÉVOLUTION DE LA POPULATION



L'ENDETTEMENT

Le montant de la dette (capital restant) était de 132 154.81 € (extension de l'école) soit un coût de 131.89 € par habitant. L'annuité de la dette était de 12 007 € en 2014 et représente un coût de 11.98 € par habitant. **A la clôture de l'exercice 2015, la situation financière de la commune de Fontenay-le-Pesnel est saine et équilibrée. En fonctionnement, les dépenses sont stables et bien maîtrisées.**



L'URBANISME

Prés Potines 4

L'espace vert correspondant à la 4^{ème} tranche des Prés Potines a été réalisé par la société Oxalis dans le cadre du lotissement. Le personnel municipal en assure désormais l'entretien. Il vous est donc possible d'emprunter les différents sentiers à partir des fours à chaud jusqu'au-dessus des Epinettes route de Tessel en longeant le ruisseau « LE BORDEL »

La 4^{ème} et dernière tranche qui comporte 38 lots est en cours de réalisation. Cette tranche clôture une série de 200 pavillons construits à Fontenay-le-Pesnel en 20 ans. L'espace vert, le long de la rivière, est agrémenté par les noues végétalisées qui réceptionnent les eaux de pluie du lotissement avec pour exutoire le « Bordel ».



Travaux électriques sur voirie

Renforcement du transformateur (250 KWA) rue St AUBIN
Réalisé par le SDEC gracieusement dans le cadre du service électrique

Effacement des réseaux électriques d'éclairage et partiellement de téléphone route de Caumont et de la Montoue91 000 €

Pose de projecteurs sur la tour St Martin4 812 €

Route de Tessel déplacement d'un candélabre et mise en place d'un foyer sur un mat de 5 mètres bleu3 957 €

Salle polyvalente : pose d'une horloge de mise en service du chauffage le matin (accueil du RAM)150 €

Pose de laine de verre (Ep 24 cm) au dessus de la salle polyvalente..880 €

Foyer rural :

Remplacement de 4 fenêtres et recalibrage des tableaux.....5 035€
Restauration du local suite à l'effraction en début d'année.....1 200€

Eglise St Aubin : remplacement du battant sur la cloche N° 21 585€

Cimetière St Aubin :

installation d'un columbarium type Marguerite 10 cases5 600 €

Voies :

Peinture routière : sur la route de Tilly (rd 13)1 853 €
Peinture routière : face à la maison de retraite et rte de Tessel 390 €

Traversée eau potable et eau usée sur RD 9 face parking Cocci.....8 330€

Route de Tessel au carrefour avec la rue des Epinettes :
Aménagement d'une allée, d'un parking et d'un dévoiement.....13 776 €

Création d'un puisard et d'une sente piétonne de la maison de retraite au plan d'eau15 553 € dont 3 600€ par la CDC

Achat de plaques et de numéros de rue.....2 200 €

Pont RD9 sur le Bordel

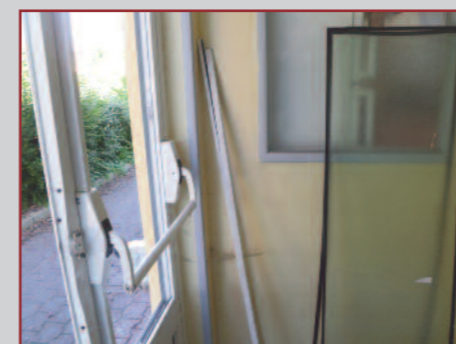
Le département a restauré la voûte du pont qui enjambe le Bordel et curé le lit du ruisseau. Il aménagera les parapets lorsque les travaux entrepris par la municipalité seront terminés.

Guirlandes de Noël

Rénovées et installées par le personnel municipal.....1 300 €

Atelier municipal

Achèvement des sanitaires2 500 €



PROJET 2016 :

➔ Réseau eaux usées : 7^{ème} tranche - 130 000 €

Maîtrise d'œuvre et études SIBEO Ingénierie
De la rue du Lavoisier à la station de relevage rue de la Montoue
remplacement du réseau d'eaux usées

➔ Réalisation du RD9 - 400 000 €

➔ Extension de la mairie - 350 000 €

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Le 7 août 2015, la LOI NOTRe (nouvelle organisation territoriale) était définitivement votée par le parlement.

Ce qu'implique cette loi :

Fusion des communautés de communes, le seuil étant fixé à 15000 habitants, nous devons donc fusionner avec une ou plusieurs communautés de communes.

Le choix des conseillers communautaires s'est orienté vers la fusion avec les communautés de communes d'Orival et de Bessin-Seulles-et-Mer pour atteindre 21 576 habitants sur 36 communes. Si le pré-fet valide cette option, elle sera effective à compter du 1 janvier 2017.

Ce qu'implique une telle fusion :

- Avoir des territoires limitrophes
- Faire le choix de compétences identiques, en cas de désaccord la ou les compétences seraient reprises par les communes.
- Avoir une fiscalité identique.
- Apprécier les différents modes de gestion ; financière, administrative et technique.
- Apporter des réponses dans la gestion de nos personnels administratifs et techniques.
- Faire le bilan des infrastructures existantes et transférables.
- Réflexion sur l'aménagement du nouveau territoire.

Toutes ces conditions doivent faire l'objet d'un travail collectif, il devra tenir compte de l'intérêt général de nos administrés.

D'autre part, concernant les syndicats d'eau potable et d'assainissement, ces compétences seront transférées aux communautés de communes au plus tard le 1^{er} janvier 2020. Cela impliquera une nouvelle gestion de ces services.

A ce jour, la représentativité au sein de cette nouvelle structure n'est pas encore connue. Nous sommes convaincus que lors de l'échéance de 2020 certaines communes ne seront plus représentées.

COMMUNES NOUVELLES

Créée par la loi du 16 décembre 2010, le gouvernement incite les communes à se transformer en commune nouvelle, c'est-à-dire, le regroupement de plusieurs communes. Elle devient une collectivité territoriale à part entière et dispose de la compétence générale.

Les communes historiques deviennent communes déléguées et perdent leur statut de collectivités territoriales.

Dans le cadre de l'aide au redressement des comptes publics se traduisant par une baisse des dotations d'Etat, le pouvoir politique invite les communes à se regrouper et dans ce cas de maintenir le niveau de dotation de celui de l'année antérieure. Une incitation qui veut se traduire par la disparition d'un grand nombre de communes sur le territoire national.

Les 12 communes représentant la communauté de communes du Val-de-Seulles ont donc travaillé sur ce projet. Trop de divergences sont apparues aux cours de ces réunions de travail, ce qui a conduit l'ensemble des élus à rejeter ce projet.

D'autres démarches ont été engagées, elles consistent à créer des communes nouvelles rassemblant un nombre restreint de communes.

Nous avons engagé une réflexion avec la commune de Cristot. Après avoir longuement débattu et abordé les incidences fiscales, les élus de la commune de Cristot ont décidé de ne pas donner suite à ce projet.

Notre commune restera donc gérée dans les conditions que nous connaissons en ce moment. Les événements à venir nous obligeront peut être à repenser notre décision.

Cette année nous avons réalisé des travaux sur plusieurs communes :

Fontenay-Le-Pesnel : canalisations (6 000 €)

Juvigny et Vendes remplacement de 1900 mètres de canalisation pour un coût de 215 000 €.

En fin 2015 nous avons été prévenus par Mr le Préfet qu'à l'horizon 2020 notre syndicat sera dissout et rattaché à une plus grosse structure qui probablement verra son périmètre englober CAEN ou BAYEUX.

La qualité de l'eau est bonne sur l'ensemble de notre syndicat. Tous les mois le fermier fournit les résultats des différentes analyses aux mairies desservies.

SYNDICAT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE TILLY SUR SEULLES / FONTENAY LE PESNEL ET BUCEELS

Avenant au contrat de délégation par affermage du service d'assainissement collectif

Par contrat d'affermage, visé en préfecture de Caen, le 20 décembre 2006, la Collectivité a confié l'exploitation de son service d'assainissement collectif à la Société SAUR.

Le syndicat a demandé au délégataire de prendre en charge 5 postes de refoulement supplémentaires à partir du **1^{er} Janvier 2016** :

- Rue des Près Potines à Fontenay-Le-Pesnel,
- Lotissement la Petite Fontaine à Buceels,
- Pont de Juvigny à Tilly-sur-Seulles,
- Micro poste au Pont de Juvigny,
- Cléron à Tilly-sur-Seulles

Ces Cinq postes de refoulement supplémentaires sont intégrés au périmètre d'affermage. L'exploitation du service affermé, exercé auparavant par les communes, est assurée à l'intérieur du périmètre d'affermage et concerne :

1/ La station d'épuration des eaux usées, les conduites de refoulement des eaux usées entre les postes de refoulement de Tilly-sur-Seulles et Fontenay-le-Pesnel et la canalisation de rejet à la Seulles.

2/ Les postes de refoulement suivants :

- Poste de refoulement principal de Tilly-sur-Seulles (déjà inclus dans le contrat d'affermage initial),
- Poste de refoulement principal de Fontenay-le-Pesnel (déjà inclus dans le contrat d'affermage initial),
- Poste de refoulement, lotissement des « Près Potines » à Fontenay-le-Pesnel,
- Poste de refoulement du lotissement la « Petite Fontaine » de Buceels,

- Poste de refoulement, Pont de Juvigny à Tilly-sur-Seulles,
- Micro Poste de refoulement du Pont de Juvigny,
- Poste de refoulement de Cléron à Tilly-sur-Seulles.

Le surcout généré par cet avenant au contrat d'affermage est de 13 934 €.

Diagnostic des réseaux d'assainissement :

Le Conseil Syndical a mandaté la Société SOGETTI pour effectuer le diagnostic des réseaux d'eaux usées.

L'OBJET DE L'ETUDE PORTE SUR DEUX PROBLEMATIQUES PRINCIPALES :

L'identification et la quantification des intrusions d'eaux parasites liées aux infiltrations ou au mauvais état des branchements.

L'état des réseaux de collecte et les travaux de réhabilitation à envisager.

PHASAGE DE L'ETUDE

PHASE 1 : prédiagnostic des réseaux et collecte des informations, recensement des plans.

PHASE 2 : mesures sur les réseaux en période de nappe haute et basse.

PHASE 3 : localisation précise des sources d'apports parasites et des anomalies.

PHASE 4 : étude du fonctionnement du réseau, proposition d'un tableau de bord, établissement d'un programme hiérarchisé et chiffré des travaux à réaliser par les communes sur leur réseau.

Nous sommes actuellement en phase 4, dans l'attente du programme hiérarchisé et chiffré.

LE SIVOS :

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Tilly-sur-Seulles

Le département du Calvados est compétent pour l'organisation du transport scolaire sur son territoire. Par convention, le SIVOS intervient en qualité d'organisateur secondaire.

Le SIVOS de Tilly-sur-Seulles est chargé, sur le territoire des communes adhérentes, d'organiser et de veiller au bon fonctionnement des circuits desservant à titre principal le collège de Tilly-sur-Seulles. Il dessert également les établissements scolaires primaires de Tilly-sur-Seulles et de Fontenay-le-Pesnel. Il s'engage à respecter la réglementation nationale applicable en matière de transport public de voyageurs.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir utiliser le transport scolaire.

L'élève doit être inscrit obligatoirement dans une des écoles relevant du syndicat ou au collège de Tilly-sur-Seulles.

L'inscription se fait pour l'année scolaire. Elle s'effectue auprès du syndicat rue de Bayeux à Tilly-sur-Seulles au mois de juin pour la rentrée suivante. La possession d'un titre de transport génère automatiquement l'acceptation du règlement.

Achat de créneaux piscine pour le collège :

Cette année, Le SIVOS a acheté 108 créneaux à 200 € l'unité à la piscine de VILLERS BOCAGE pour les collégiens de 6^{ème}.

Le transport est assuré par le SIVOS pour les collégiens et pour les écoliers d' Audrieu /Fontenay/ Tilly et Lingèvres.

Les subventions au collège :

Nous subventionnons les sorties pédagogiques du collège ainsi que l'association sportive et le centre de documentation pour un montant total de 3 247 €.

Nous subventionnons également le carnaval des écoles organisé par la Communauté de Communes du Val-de-Seulles pour 550 €.





► **Mieux gérer ses déchets verts : c'est possible !**

Rien ne produit autant de déchets au jardin qu'une pelouse.

A certaines périodes de l'année, tondre sa pelouse devient une corvée. Ces tontes représentent un volume important de nos déchèteries. Même si ces déchets sont valorisés en compost, **pourquoi ne pas produire moins de déchets verts ?** Chacun peut agir facilement sur la production de déchets végétaux et notamment les tontes de gazon. L'exemple le plus simple c'est le mulching.

Le mulching ?

La plupart des modèles de tondeuses sont désormais équipées de kit mulching. Le principe est simple, la tondeuse mulcheuse coupe le gazon finement et le rejette sur la pelouse en petites morceaux, évitant ainsi le ramassage.

Les avantages sont nombreux

- Gain de temps (évit de ramasser)
- Engrais naturel pour la pelouse
- Pas de tonte à éliminer et donc pas d'apport en déchèteries
- Ce dépôt maintient l'humidité dans le sol, ainsi la pelouse jaunit moins vite en été

Quelques précautions

- il faut tondre plus souvent
- périodes adaptées : du printemps à l'automne. En dehors, il est préférable d'avoir recours à une tonte classique. Profitez de cette tonte pour en faire du paillage ou du compostage.



► **Stop au gaspillage alimentaire !**

Chaque français jette en moyenne 20kg d'aliments par an à la poubelle : 7 kg d'aliments encore emballés; et 13 kg de restes de repas, de fruits, et légumes abîmés et non consommés... Cela représente un coût de 400 euros pour une famille de quatre personnes. Chacun de nous peut facilement éviter ce gaspillage !



Faire & respecter sa liste de courses

Bien organiser son réfrigérateur

La température varie d'une zone à l'autre du réfrigérateur. Bien ranger les aliments selon les zones et les dates de péremption permet une meilleure conservation (se référer à la notice d'utilisation de votre réfrigérateur) et ainsi éviter le gaspillage alimentaire.

DLC / DLUV ?

La Date Limite de Consommation concerne les denrées très périssables (œufs, yaourts, viandes...). Au-delà de la date mentionnée sur l'étiquette, il y a un risque d'intoxication alimentaire.

La Date Limite d'Utilisation Optimale concerne les denrées peu périssables (pain, confitures, pâtes, céréales...). Au-delà de la date mentionnée, le produit reste consommable mais peut perdre ses qualités gustatives.

Cuisiner les restes

En fin de semaine, il y a des restes de repas dans le réfrigérateur qu'on ne sait pas toujours comment accommoder. Pourtant, il existe quelques idées simples : le pain perdu (salé ou sucré), les croquettes de riz, la quiche, le hachis parentien...

[liens pratiques : www.quefaireavec.com , www.easy-cook.net , www.750g.com]

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc-baveux.fr

LES SITES A DECOUVIR SUR LA COMMUNE :

- *Le cimetière britannique du XX^{ème} siècle et ses 520 tombes.
- *L'église Saint-Aubin du XIX^{ème} siècle, deux retables du XVII^{ème} siècle.
- *Statues de la vierge et l'enfant, Saint-Mathieu et Saint-Aubin.
- *L'église Saint-Martin détruite en 1944, vestiges de la tour XIV^{ème} et XV^{ème} siècle
- *Tombe du poète SEGRAIS, le lavoir du XIX^{ème} siècle
- *Le Colombier et le plan d'eau des deux Fontaines (Romaine et Gauloise)



Directeur du groupe scolaire des Deux Fontaines :
M. Yves PIET - Tél. : 02 31 80 94 12 - L'école maternelle : Tél. : 02 31 08 27 87
Effectif total de l'école : 176 élèves

ECOLE MATERNELLE

Effectifs 2015/2016 : 72 élèves

Classe de Mme Linda PETITPAS

assistée de Mme Estelle LELAIDIER avec 13 enfants de Petite Section et 11 enfants de Moyenne Section

Classe de Mme Séverine BELLOU

assistée de Mme Nadine JOUAN avec 12 enfants de Petite Section et 12 enfants de Moyenne Section

Classe de Mme Florence AUGUSTE

assistée le matin de Mme Nathalie HAYS avec 24 enfants de Grande Section

Projets 2014/2015

- Jeux d'opposition et jeux danses : le 25 mars
- Rencontre multi-activités et exposition des travaux de l'année : 3 juin normalement à Hottot-les-Bagues
- Ecoles qui folkent : PS MS GS et CP

ECOLE ELEMENTAIRE

Effectifs 2015/2016 : 104 élèves

Classe de Mme Patricia PINOT : 24 CP

Classe de Mme Nathalie CORDIER : 23 CE1

Classe de Mme Céline MORALES : 16 CE2 et 12 CM1

Classe de M. Yves PIET : 9 CM1 et 20 CM2

Projets 2014/2015

- Projet « orientation » en liaison avec le C P C E P S avec sortie à la colline aux oiseaux, à GRIMBOSQ et à la forêt d'IFS
- Piscine pour les CP et CE1 du 25 avril au 27 mai les lundis et vendredis
- Escrime : pour les CE2/CM1/CM2 le 2^{ème} trimestre du 8 janvier au 25 mars

CP :

- Rencontres sportives avec les CP d'AUDRIEU le 13 janvier : course longue, danse et galette des rois
- le 27 avril jeux traditionnels
- le 28 juin athlétisme

CE 1 :

- Jeux de cross le 2 décembre
- Athlétisme en juin

CE 2 / CM 1 :

- Cross le 9 décembre
- Jeux collectifs le 20 avril
- Athlétisme en juin

CM1/CM2 :

- Cross le 9 décembre
- Jeux d'opposition
- Athlétisme en juin
- Le carnaval : date à définir

Un projet est en cours à la maison de l'énergie pour les CE2/CM1/CM2

Activités avec la Maison de Retraite

Participation des enfants avec les personnes âgées

- Décembre : Chants de Noël avec les GS et les CP
- Mars : jeux de Société avec les CE1
- Mai : cuisine avec les CE2/CM1
- Mai : rencontres mémoires avec les CM1/CM2 : La vie des résidents quand ils avaient leur âge (l'école, la vie quotidienne, etc ...)





LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est un lieu d'échange, de partage et de rencontre pour les enfants. Les parents doivent rappeler aux enfants les règles à tenir :

- Respect des adultes et des camarades (politesse, calme, discipline)
- Respect de la nourriture et des locaux (gaspillage, propreté, dégradation)

Fonctionnement :

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants qui mangent occasionnellement, avec confirmation par mail le JEUDI avant 12h, de la semaine précédente.

Adresse mail Cantine Fontenay-le-Pesnel : periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr

Un enfant non inscrit sera accueilli à titre exceptionnel et le repas sera facturé 5 €.

Absences :

En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, le repas du 1er jour sera facturé, merci de donner le nombre de jours d'absence pour les jours suivants.

Fontenay : avant 8h15 au 02.31.80.94.55

Si ce signalement n'est pas fait, tous les repas seront facturés. (tarif: 3.28€ le repas)

Facturation :

(pour l'ensemble des services périscolaires)

La facture est émise chaque mois par la Communauté de Communes. Toute réclamation sur la facturation est donc à effectuer auprès de la Communauté de Communes.

Païement :

Le païement a lieu auprès du Centre des Finances Publiques de Tilly sur Seulles.

Acceptation du présent règlement :

L'inscription de votre enfant aux différents services périscolaires implique l'acceptation de ce règlement. Pour toute autre réclamation prendre rendez-vous avec les délégués communautaires, auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.

MM. GUESDON Christian et PAYSANT Alain (pour Fontenay).

L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est un service proposé par la Communauté de Communes du Val de Seulles.

Cette action a pour objectif de favoriser la réalisation du travail scolaire en mettant à disposition un lieu de travail ainsi que des animateurs pour accompagner les enfants.



Engagements

Nos équipes proposent d'accompagner vos enfants en travaillant l'autonomie (gestion du cahier de texte, organisation des devoirs...), vérifiant que l'enfant fait son travail, s'assurant que les consignes sont comprises, communiquant avec les parents sur l'état d'avancement du travail, des éventuelles difficultés rencontrées.

Les corrections ne sont pas de notre ressort. Toutefois, nous accompagnons l'enfant dans la recherche de ses erreurs.

L'enfant s'engage à respecter les consignes et à adopter un comportement respectueux.

Coût de l'aide aux devoirs

- ➔ 2.20€ l'heure (la 1^{ère} heure est indivisible car elle comprend le goûter)
- ➔ 1.10 € la 1/2 heure suivante

Fonctionnement

L'inscription se fait à l'année pour les enfants qui fréquentent l'aide aux devoirs régulièrement.

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants occasionnels, avec confirmation **par mail le jeudi avant 12h**, de la semaine précédente. Vous êtes tenus de prévenir de toute modification.

Adresse mail aide aux devoirs Fontenay-le-Pesnel :

periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr

Horaires Il est impératif de respecter les horaires de clôture de l'aide aux devoirs.

Les horaires : **de 16 h 00 à 17 h 30** (goûter à 16h) les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les enfants sont pris en charge directement après la classe et l'activité se déroule ainsi : goûter, aide aux devoirs.

- L'ADMISSION À L'ÉCOLE :

Un certificat d'inscription est délivré par la Communauté de Communes (CDC). L'admission est ensuite validée par le directeur de l'école sur présentation du livret de famille, du certificat d'inscription et du carnet de santé. En cas de changement d'école, un certificat de radiation de l'école d'origine sera exigé.

Concernant les dérogations pour les enfants habitant hors secteur de la CDC, c'est le Président de la CDC qui, après avis de la commission scolaire, prend la décision ou non d'inscrire l'enfant

A l'école maternelle, l'admission est prononcée, dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent être âgés de 3 ans au cours de l'année civile. Ces enfants doivent être propres dans leur sommeil (sieste) pour être acceptés à plein temps.

Les enfants en situation de handicap seront accueillis et bénéficieront d'une scolarité adaptée.

L'école est laïque, gratuite et obligatoire. Toute inscription scolaire implique une fréquentation assidue, en maternelle et en élémentaire et l'acceptation du règlement de l'école. En cas d'absences injustifiées régulières, l'enfant pourra être rayé des listes.



LA GARDERIE

La garderie périscolaire intercommunale de Fontenay-le-Pesnel est un service communautaire mis en place depuis septembre 2000, date de la prise de compétence par la Communauté de Communes du Val de Seulles.

Fonctionnement

L'inscription se fait à l'année pour les enfants qui fréquentent la garderie régulièrement.

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants occasionnels, avec confirmation par **mail le jeudi avant 12h**, de la semaine précédente. Vous êtes tenus de prévenir de toute modification.

Adresse mail garderie Fontenay-le-Pesnel : periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr

Horaires Il est impératif de respecter les horaires d'ouverture et de clôture de la garderie. Les horaires d'ouverture de la garderie les **lundi, mardi, jeudi et vendredi** sont : de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 00 à 18 h 30 (goûter à 16h30)

Le mercredi matin : de 7 h 30 à 8 h 35 et de 12 h 15 à 12 h 45

TARIF DE LA GARDERIE AU 1^{ER} JANVIER 2016 EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA 1/2 HEURE	TARIF A L'HEURE
de 0 € à 640 €	1 €	2 €
de 641 € à 1199 €	1,05 €	2,10 €
de 1200 € et +	1,10 €	2,20 €

IMPORTANT : A PARTIR DE 1^{ER} JANVIER 2016

TOUS LES PAIEMENTS DES SERVICES PERISCOLAIRES POURRONT ETRE REGLES PAR INTERNET TIPI VOUS RECEVREZ COMME D'HABITUDE VOTRE FACTURE SUR LAQUELLE FIGURERA VOTRE NUMERO D'IDENTIFIANT

COMPTE RENDU DES APS

Les activités périscolaires à Fontenay le Pesnel se déroulent chaque mardi après la classe, de 14h30 à 16h. Une équipe de 10 animateurs est mobilisée pour accueillir et proposer aux 140 enfants inscrits des activités variées.

A l'école maternelle, le respect du rythme des plus petits est notre priorité et de ce fait, la sieste occupe une partie de ce temps. Dès leur réveil ou dès le début de la séance pour les enfants qui ne dorment pas, ces derniers ont pu s'initier depuis septembre à de nouveaux jeux et travaux manuels autour des thèmes de l'automne et de Noël.

Chaque semaine, 50 enfants sont présents. Les enfants de l'école élémentaire ont pu s'initier aux activités sportives (basket, athlétisme, rugby, jeux de balles, de motricité) ludiques (jeux d'expression, activités créatives) et culturelles (chant, théâtre). Durant les cycles scolaires, les enfants s'inscrivent selon leur choix à une des activités proposées. Chaque semaine, 90 enfants sont présents.





Ne s'agissant pas d'un séjour linguiste mais bien d'un échange culturel, il n'est pas nécessaire de parler l'allemand

Echange culturel entre des jeunes Normands et des jeunes de Basse-Franconie (Allemagne)
Etre âgé entre 13* et 17 ans
 *13 ans dans l'année civile 2016

Première rencontre en France entre 11 jeunes bas-normands et 12 jeunes allemands du samedi 30 Juillet 2016 au dimanche 07 Août 2016

Hébergement en gîte sur le territoire de l'intercommunalité avec l'organisation de sorties culturelles (Paris, Mont Saint Michel, ...) et de nombreuses activités

Deuxième rencontre en Allemagne, sur la commune de Reichmanns Haussen, avec le même groupe (11 jeunes bas-normands et 12 jeunes allemands) en Août 2017

Hébergement dans un centre de vacances. L'organisation de sorties culturelles et de nombreuses activités.

Inscription au plus tôt
 Réunion d'information le Vendredi 15 Janvier 2016 à 19h00 au M.A.S.

LE TARIF INCLUT, LES DEUX SEJOURS (Hébergement, voyage, sorties, activités, repas...)
350 €

Ce projet est mené par la Maison des Ados de la Seulles (Communauté de Communes du Val de Seulles) et une structure d'accueil de Jeunes allemands (Landratsamt Schweinfurt) en partenariat avec le service Europe du Conseil Départemental et l'OFAJ

LE SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

Nos centres de loisirs bénéficient d'un label de qualité. Cette action est soutenue par la CAF du Calvados ainsi que la DRDJS de Caen.

Toutes nos activités sont développées et encadrées par les animateurs du service.

Renseignements et inscriptions :
 Communauté de Communes du Val de Seulles
 4 rue de Bayeux – 14250 Tilly sur Seulles
 02 31 08 31 62 – valdeseulles@wanadoo.fr

CIMETIERE

TARIF DES CASES AU COLUMBARIUM DE FONTENAY

- La case simple** (1 place) est de :
 → 260 € pour une durée de 15 ans
 → 390 € pour une durée de 30 ans

- La case double** (2 places) est de :
 → 390 € pour une durée de 15 ans
 → 585 € pour une durée de 30 ans

Le droit d'accès au jardin du souvenir est gratuit.

Pour rappel, le prix de la **concession cinquantenaire** au cimetière communal est de 190 €.



LOCATION DE SALLES

Tarif et condition applicable au 1er janvier 2016. Pour vos réunions de famille, la commune met à votre disposition des salles.

Plusieurs formules vous sont proposées (voir tableau ci-dessous). **Une caution de 250 € est demandée** lors de la réservation ainsi qu'une attestation de votre assurance responsabilité civile. Le nombre de personnes maximum indiqué dans le contrat doit être impérativement respecté. Tout dépassement est sous l'entière responsabilité du locataire et expose celui-ci à la fermeture de la salle en cas de contrôle des autorités compétentes.

La location des salles est exclusivement réservée aux manifestations familiales.

Tarif en €uros H.T., non assujetti à la TVA.

Pour 24 h la salle est à la disposition du locataire de 9 h le matin à 9 h le lendemain matin.

TARIF SANS LOCATION DE VAISSELLE

Locataire	Durée	Salle polyvalente 180 personnes	Salle de la cantine 50 personnes	Cuisine	Vaisselle MAXI 120 COUVERTS
Habitant Fontenay	24 H	115€	90€	48€	
	48 H	172€	132€	90€	
Habitant extérieur	24 H	178€	136€	60€	
	48 H	267€	206€	108€	
Forfait vin d'honneur		60€			

TARIF AVEC LOCATION DE VAISSELLE

Habitant Fontenay	24 H	123€	101€	48€	1€
	48 H	182€	144€	90€	
Habitant extérieur	24 H	191€	150€	60€	1,70€
	48 H	271€	213€	108€	
Forfait vin d'honneur		68€			
Locaux non rendus en l'état		52€	37€	38€	
Tarif EDF	24 H	Forfait 15€	Relevé du compteur x 0,12€	Relevé du compteur x 0,12€	
	48 H	Forfait 24€			

POSSIBILITE POUR LES HABITANTS DE FONTENAY DE LOUER :

- 1 plateau et 3 tréteaux : 5 €
- Chaise : 0,50 €

Conformément aux nouvelles normes de tri sélectif, l'utilisateur, qu'il soit association ou privé, devra trier ses déchets.

La cuisine comprend :
 Fourneaux, chauffe-plats, chambre froide, instruments de cuisines, plonge, plats de service, gaz.

La vaisselle comprend :
 4 assiettes (1 potage, 2 plates, 1 dessert), 3 verres, flûte à champagne, cuillères, fourchettes, couteaux, tasses et soucoupes.

LA BIBLIOTHÈQUE :

Horaires d'ouvertures : Mercredi de 16h à 18h 30 - Samedi de 10 h à 12 h
 En dehors des heures d'ouverture contacter : Claudine RIQUELME au 02 31 80 88 72
e-mail : bibliothequefontenaylepesnel@wanadoo.fr
 Tél : 02 31 80 97 87

La bibliothèque est située à l'étage, au-dessus de la cantine scolaire (derrière la salle polyvalente).

L'inscription à la bibliothèque est **GRATUITE**.

Chaque année, le Conseil Municipal alloue un budget de 2 euros par habitant (somme fixée par le Conseil Départemental pour avoir droit aux prêts d'ouvrages de la Bibliothèque Départementale de Prêts).

Un roman adulte vaut en moyenne 22€. Pour les albums et documentaires enfants, le coût moyen est de 12€.

Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** pour nous aider dans les différentes tâches (permanences durant les heures d'ouvertures, accueil des écoles, animations, rangement, réparation et couverture des livres).



Une nouvelle bénévole en formation...



RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES DU VAL DE SEULLES



4, rue de Bayeux 14250 Tilly sur Seulles
Tél. : 02 31 26 58 03 - ram.valdeseulles@wanadoo.fr
Contact : Amélie NAUDY

Le relais est un service gratuit
Accueil sur RENDEZ VOUS au bureau :
Mardi de 14h à 18h - Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 13h30 à 16h

Le programme des activités du RAM est disponible au Relais.

Atelier d'éveil : mardi, jeudi et le vendredi matin à Fontenay-le-Pesnel
Pendant les vacances scolaires : accueil au bureau sur rendez-vous le mardi, jeudi et vendredi toute la journée.
Le relais assistantes maternelles est à votre disposition pour vous accompagner dans la recherche d'une assistante maternelle.

Liste des assistantes maternelles agréées habitant FONTENAY LE PESNEL

- | | |
|---|--|
| COSNE Manuella : 10 rue des Forges02 31 06 03 54 - 06 64 96 12 81 | MARIE Corinne : 3 Chemin de la Poule02 31 08 26 99 |
| D'AGUANNO Catherine : 1 rue des Forges02 31 80 09 62 | MOUSSEL Sandrine 2 rue des écoles.....02 31 43 92 02 - 06 37 87 99 71 |
| DURAND Maryline 2 imp. de la Fontaine.....09 54 99 70 06 - 06 73 25 06 44 | RENAUD Fabienne : 4 rue des Carrières02 31 80 01 79 - 06 37 30 13 29 |
| GLINEL Monique : 39 rue Saint-Martin02 31 80 80 33 | ROCHE Adrâa : 11 rue des Forges02 31 23 05 81 - 06 73 07 39 53 |
| JORCZAK Sylvie : 17 rue des Epinettes.....02 31 80 61 53 | SCHLEMPER Catherine 12 rue des Epinettes.....02 31 91 33 89 - 06 71 76 66 70 |
| MARATON Laurence 11 rue de Beaumont02 50 08 71 02 - 06 73 88 13 01 | VALLEE Nathalie : 14 rue des Forges02 31 91 50 17 - 07 50 87 88 75 |

PLACOMUSOPHILE

Mme Silvie Riant 62 ANS FONTENAY-LE-PESNEL
Un collectionneur de capsules de champagne est un PLACOMUSOPHILE.

Cette collection me passionne par ses diversités (thèmes, portraits, animaux, véhicules, fleurs, couleurs, l'an 2000 etc....)

Je les collectionne depuis 1998.

Ma collection se monte à 15 000 capsules et plus.

Je les trouve dans les bourses d'échanges organisées par les clubs, les salons de toutes collections, les vides greniers et des amis qui me les gardent.

Je rencontre des personnes de régions différentes toujours dans une bonne convivialité.

Je suis adhérente du club de Villers-Bocage.



Mme Riant, Placomusophile

FAKIR, CHAMPION DE FRANCE



Fakir, champion de France et Meilleur champion d'Europe

Mme Alexandra NICOLAS

L'Elevage des Terres de Bourguenailles existe depuis 35 ans, il fut créé par M.et Mme Benoist Patrick et c'est désormais Alexandra Nicolas, leur fille qui le dirige.

Nous élevons des petites races : l'hasa apso, shih tzu, épagneul tibétain, coton de Tuléar, bichon maltais, cocker anglais, yorkshire, jack russel et des chats de race Chartreux et Ragdoll.

Nous faisons des expositions de beauté principalement avec les l'hasa apso: petit chien de compagnie originaire du Tibet, c'est une race très rustique, très proche de son maître.

Nous réalisons beaucoup de sélections: notre mâle VERY VERSACE S FAKIR est champion de France, il a gagné le neuvième groupe au salon de l'agriculture, il est meilleur champion d'Europe.

Nous réalisons les TAN (test de comportement) , les tests oculaires pour faire coter nos chiens. Nous élevons des filles de Fakir dont GANJA des Terres de Bourguenailles qui est côtée 4 sur 6 donc recommandée.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
ÉCOUTE·INFORMATION·ANIMATION

Le Relais a pour objectif d'aider les parents, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile à se rencontrer, se connaître, dans le souci permanent d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants à domicile.

PROPOSE AUX PARENTS

- Des **INFORMATIONS** sur :
 - les modes d'accueil existants
 - les droits et obligations
- Une **LISTE** des assistants maternels
- Un **SOUTIEN** dans la fonction d'employeur
- Des **ANIMATIONS** et des **SOIRÉES THÉMATIQUES** (développement de l'enfant, santé, parentalité, ...)

PROPOSE AUX ENFANTS

- Des **ACTIVITÉS D'ÉVEIL** avec les assistants maternels, les gardes d'enfants à domicile et les parents, espaces de jeu, de découverte, de rencontres et de socialisation
- Des **SORTIES** et des **SPECTACLES**
- Des **ANIMATIONS** en lien avec les activités locales et les structures existantes (bibliothèques, ludothèques, structures d'accueil, écoles, ...)

PROPOSE AUX ASSISTANTS MATERNELS ET AUX GARDES D'ENFANTS À DOMICILE

- Une **INFORMATION GÉNÉRALE** sur les droits et obligations
- Une **INFORMATION** sur les différentes modalités d'**EXERCICE DE LA PROFESSION** d'assistant maternel (à domicile, en crèche familiale, en micro crèches ou en Maison d'Assistants Maternels).
- Un **RECRUEIL** des disponibilités d'accueil
- Des **RENCONTRES** avec les autres assistants maternels et gardes à domicile et les professionnels de l'enfance
- De la **DOCUMENTATION**
- Des **ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION** et une information sur les évolutions de carrière et les possibilités de recours à la validation des acquis de l'expérience ou à la formation continue.
- Des **SOIRÉES THÉMATIQUES** (développement de l'enfant, la formation continue, gestes et postures, ...)

Les ateliers d'éveil se déroulent à Fontenay-le-Pesnel le vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente pour les assistants maternels et parents employeurs

Accueil sur rendez-vous
Mardi de 13h30 à 17h
Jeudi de 13h30 à 16h30
Vendredi de 13h30 à 15h45

Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris.

SERVICE GRATUIT

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS VAL DE SEULLES
4 route de Bayeux
14250 TILLY-SUR-SEULLES
Tél. : 02 31 26 58 03
ram.valdeseulles@wanadoo.fr

COLLECTE DE SANG A FONTENAY-LE-PESNEL



L'E.F.S. Normandie et la Municipalité de FONTENAY-LE-PESNEL organisent une collecte de sang
Un geste simple et généreux indispensable pour les malades

Assurer l'approvisionnement en produits sanguins est un défi du quotidien avec 500 dons nécessaires chaque jour, et tout au long de l'année, en Normandie. L'Etablissement français du sang Normandie assure sa mission de santé publique grâce au soutien des partenaires locaux, institutionnels, culturels et associatifs, qui relaient l'information sur le don de sang auprès des citoyens.

En France, seulement 4 % de la population en âge de donner donnent leur sang. Pourtant, le don est un geste irremplaçable car aucun traitement, ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins.

Nous vous donnons rendez-vous : **Vendredi 20 Mai 2016 de 16h à 19h Salle Polyvalente.**
Nous comptons sur votre mobilisation !

En pratique pour donner, il faut : - Être âgé de 18 à 70 ans- Être en bonne santé - Peser au moins 50 kg - Ne pas être à jeun - Se munir d'une pièce d'identité pour un 1^{er} don

LISTE DES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Président : Maurice GOUGEON 02 31 80 92 13

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - APE

Présidente : Céline GABRIEL 06 73 56 53 54

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Responsable : Claudine RIQUELME 02 31 80 88 72

CLUB DES AINES RURAUX

Présidente : Odile CHEVALIER 02 31 80 88 03

FONTENAY LE PESNEL LOISIRS ANIMATIONS - FPLA

Président : Christian GUESDON 02 31 80 91 52

FOOTBALL CLUB FONTENAY LE PESNEL

Président : Daniel TOUDIC 02 31 80 90 31

FOYER DES JEUNES

Présidente : Noémie TOUDIC 02 31 80 90 31

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE GYM 2000

Responsable : Danièle DARDENNE 02 31 80 87 44

SOCIETE DE CHASSE

Président : Patrick MAZET 02 31 80 75 22

TENNIS DE TABLE

Président : Michel LEFORGEAIS 02 31 08 13 30

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

VŒUX DU MAIRE.....	SAMEDI 9 JANVIER
FOOT..... REPAS QUIZZ.....	SAMEDI 23 JANVIER
AINÉS RURAUX..... GALETTE DES ROIS.....	SAMEDI 30 JANVIER
APE..... BOURSE AUX VÊTEMENTS.....	DIMANCHE 13 MARS
FOYER RURAL..... REPAS.....	SAMEDI 19 MARS
FPLA..... CHASSE AUX ŒUFS.....	LUNDI 28 MARS
FOYER RURAL..... RALLYE.....	JEUDI 5 MAI
ANCIENS COMBATTANTS..... VIN D'HONNEUR VICTOIRE 1945.....	DIMANCHE 8 MAI
FOOT..... JOURNÉE PÊCHE.....	DIMANCHE 15 MAI
EFS..... DON DU SANG.....	VENDREDI 20 MAI de 16h à 19 h
APE..... LOTO.....	SAMEDI 21 MAI
FPLA..... BROCANTE.....	DIMANCHE 5 JUIN
AINÉS RURAUX..... BARBECUE.....	SAMEDI 11 JUIN
FOOT..... FÊTE DE LA MUSIQUE.....	SAMEDI 18 JUIN
APE ECOLE..... KERMESSE.....	DIMANCHE 26 JUIN
FOYER RURAL..... FEU D'ARTIFICE + REPAS.....	MERCREDI 13 JUILLET
ANCIENS COMBATTANTS..... VIN D'HONNEUR.....	JEUDI 14 JUILLET
FPLA..... BEAUJOLAIS NOUVEAU.....	VENDREDI 18 NOVEMBRE

APE

L'Association des Parents d'élèves se réunit plusieurs fois dans l'année pour mettre en place des manifestations (Bourse aux jouets, loto, marché de Noël, vente de roses, kermesse, etc...) afin de récolter des fonds pour les enfants de l'école de Fontenay le Pesnel.

En fin d'année les fonds sont reversés aux enfants, sous forme de cadeaux de Noël, spectacles et participations financières aux sorties proposées par l'école.

Chaque parent, en fonction de ses disponibilités, peut apporter son aide ou ses idées pour faire vivre et grandir notre association. Chaque participation est précieuse.

Notre mission : Créer des moments de plaisirs pour les enfants en limitant le coût pour les parents.

Notre volonté : Faire découvrir ces moments de convivialité et de partage à chaque parent pour développer nos actions.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook et à prendre contact avec nous...

Facebook : Ape Des Deux Fontaines

L'équipe des mamans et papas des enfants de Fontenay-Le-Pesnel

Nous comptons sur vous !

Membres du Bureau :

Céline GABRIEL Présidente - Céline Didier Vice Présidente
Manuella Cosne Trésorière - Ludivine Pagnon Secrétaire



CLUB DES AINES RURAUX



Nous vous rappelons que le club est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, qui souhaitent passer des moments agréables dans la convivialité et la bonne humeur autour des jeux de société. Nous sommes réceptifs à toutes nouvelles idées.

Cette année, deux de nos adhérents nous ont quittés. Nous avons une pensée pour eux en ce début d'année.

Nous allons mettre en place une journée d'échange autour du jardinage. Nous aimerions aussi avoir des adhérents qui connaissent la généalogie ainsi que la philatélie afin de mettre en place ces activités.

Le club se réunit 2 fois par semaine, le mercredi et le jeudi après midi.

Nous nous retrouvons tous ensemble deux fois dans l'année autour d'un repas et nous essayons de vous proposer plusieurs sorties qui se déroulent sur une journée. Merci à la Municipalité pour sa participation.

Cette année, nous avons eu la galette des rois - journée de la forme - soirée cabaret.

Surtout n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Pour de plus amples renseignements vous pouvez appeler au 02.31.80.88.03.

Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi **18 Mars 2016**.

Je vous adresse par l'intermédiaire de ce journal tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, que 2016 vous apporte joie, santé et bonheur.

La présidente Odile CHEVALIER

L'ADMR DE TILLY SUR SEULLES

Association d'aide à domicile, membre du réseau ADMR, titulaire de l'agrément Qualité délivré par le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale.

Nous employons 27 aides à domicile formées, et diplômées intervenant auprès de 150 personnes aidées.

Nous intervenons sur 15 communes : BUCEELS, CONDE SUR SEULLES, CHOUAIN, CRISTOT, FONTENAY LE PESNEL, ELLON, HOTTOT LES BAGUES, JUVIGNY SUR SEULLES, LINGEVRES, LONGRAYE, NONANT, SAINT VAAST SUR SEULLES, TESSEL, TILLY SUR SEULLES, VENDES.

Nous vous accompagnons pour le montage de votre dossier :

Une bénévole de notre association se rend au domicile de la personne qui a besoin d'aide pour étudier sa situation et trouver une solution adaptée. Nous assurons la mise en place du service en fonction de votre demande ou du plan d'aide proposé par un organisme financeur.

Nous intervenons pour :

→ l'aide à la toilette → l'aide à la préparation des repas, → les courses, → le ménage, le repassage etc....

Nous intervenons également pour les familles avec possibilités de prise en charge de la CAF pour :

→ les tâches ménagères, en cas de grossesse, grossesse pathologique, de maladie du père, de la mère ou de l'enfant, pour les familles nombreuses

→ la garde d'enfants à domicile

Notre service MANDATAIRE est ouvert à toute personne ayant besoin d'une aide à domicile pour le ménage, le repassage ...

L'ensemble de ces services ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 50 % des sommes engagées.

Notre local est situé rue du Bois d'Orceau 14250 TILLY SUR SEULLES - Tél. : 02.31.80.21.48

Les permanences sont assurées le LUNDI 9h00 – 12h00 et 14h00 - 16h00

Le MARDI 9h00 -12h et 14h -16h / le MERCREDI 09h00 – 12h00 / le JEUDI 9h00 – 12h00 / le VENDREDI 9H00 – 12h00 et 14h00 - 16H00

En cas d'urgence, vous pouvez appeler Mme LEMOINE, Présidente de l'Association au 02.31.30.52.87

L'ADMR assure également :

→ Le portage de repas à domicile, pour les personnes âgées, handicapées ou fragilisées. Les régimes médicaux sont respectés : Renseignements au 02.31.37.89.77

→ Les Soins Infirmiers à Domicile (SIAD d'EVRECY : 02.31.80.47.21) ou (SIAD DE BAYEUX : 02.31.51.30.31) selon leur secteur d'intervention pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes handicapées.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les années passent et les rangs des Anciens Combattants s'éclaircissent. Les A.C. de Fontenay-Le-Pesnel ont éprouvé la peine de perdre trois des leurs en 6 mois : André HAYS, Jean-Claude SEIGNEUR et Claude COUBRAY. Les honneurs leur ont été rendus par l'ensemble de la Section cantonale de Tilly sur Seulles. Le devoir de mémoire perdure.

L'Association poursuit ses activités : participation aux cérémonies patriotiques, assistance aux obsèques, mais aussi réunions conviviales autour d'un spectacle ou d'un repas auxquels chacun peut participer. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Merci aux municipalités qui nous accompagnent.

Le 5 décembre : Journée Nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



FONTENAY-LE-PESNEL-LOISIRS-ANIMATIONS - FPLA :

L'association a été créée le 2 février 1993. Conformément à ses statuts, elle a pour objet, l'initiative et la réalisation de manifestations d'intérêt communal. Elle s'autofinance, donc sans subvention. Les bénéficiaires permettent d'investir dans du matériel qui est ensuite mis à la disposition exclusive de la commune et des associations communales. Cette année 2015 a été une nouvelle fois chargée en événements :

- Le Carnaval a connu une plus petite fréquentation dûe au fait que la date était tôt dans la saison et il faisait un froid glacial.
- Succès incontestable de la chasse aux œufs le lundi de pâques pour plus de cent enfants.
- La brocante au mois de juin dont le succès ne se dément pas.
- L'habituelle soirée « Beaujolais nouveau »
- Le concert de La chorale Meli-Mélo à l'église avec une excellente fréquentation de mélomane.
- Et pour conclure l'année un spectacle de magie pendant les vacances de Noël qui a ravi les plus petits.
- Lors de l'assemblée générale, le programme de l'année 2016 sera élaboré sachant que :

La prochaine brocante aura lieu le Dimanche 5 juin 2016

Le Bureau : Président Christian GUESDON - Vice Président David PORTEMONT

Trésorière Corinne FOURQUEMIN - Secrétaire Jean-Pierre COULOMB.

Membres :

Martine HOUSSIN, Joël DUPONT, Thierry MOULIN, Michel CHASLE, Jean- Pierre RIQUELME, Sabrina et Danièle VARIN, Claudine SEIGNEUR, Eliane CORDAS, Colette GUTIEREZ, Noëlle SANSOM, Françoise CLEMENT, et Gilles ROBINE.



TENNIS DE TABLE

L'Association Sportive de Tennis de Table de Fontenay le Pesnel existe depuis 1984.

Grâce à la participation active des joueurs et à l'aide de la municipalité, le club poursuit son activité sportive avec 12 joueurs pour la saison 2015/2016.

Ils sont répartis en 3 équipes, la première évoluant le mardi en Division 1 Ufolep, la seconde en Division 2 et la troisième en Division 3 le vendredi.

N'hésitez pas à contacter :

Jean Lemonnier (02.31.80.09.53)

ou Fabrice Lebas (02.31.08.24.73)

si vous êtes intéressés pour venir jouer dans une ambiance conviviale à la salle polyvalente de Fontenay.

Le Président, Michel LEFORGEAIS



EPGV - GYM 2000



Envie de vous maintenir en forme ? Ne cherchez plus

GYM 2000 est là pour vous !!!

GYM 2000 est une Association affiliée à la Fédération de Gym Volontaire dont l'objectif est de permettre à tous, petits et grands, sportifs ou non, de pratiquer une activité physique régulière, près de chez vous, dans la bonne humeur.



Cette année GYM 2000 s'est vu décerner par la Fédération le LABEL QUALITE, label venant à récompenser le travail persévérant des professionnels suivant des formations continues et animant des cours diversifiés. GYM 2000 vous propose les cours suivants :

Lundi	18h30 – 19h30	gym entretien	Olivier
Mardi	10h00 – 11 h	équilibre-mémoire	Marie
Mardi	19h15 – 20 h	zumba	Jennifer
Mercredi	16h15 – 17 h	zumba pré-ados	Orlane
Jeudi	20h15 – 21h	gym tonique	Jennifer



Notre panel de cours permet d'adapter des programmes pour tous les âges, la fourchette étant de 10 ans pour la plus jeune à 85 ans pour notre doyenne. Nous accueillons des adhérents non seulement de Fontenay Le Pesnel mais également d'une douzaine de communes environnantes facilitant l'échange, le partage et surtout le maillage territorial.

GYM 2000 s'efforce de maintenir un coût d'adhésion très raisonnable incluant la licence.

N'hésitez plus, n'attendez plus, venez nous rejoindre pour profiter des bienfaits du sport et par là-même protéger votre santé en compagnie d'une équipe dynamique, conviviale, le tout dans la bonne humeur.

Contact : Danièle 02.31.80.87.44
Maryse 02.31.80.89.46
epgv.fontenay@gmail.com



FONTENAY LE PESNEL



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Tous nos vœux pour l'année 2016

FONTENAY LE PESNEL FOOTBALL CLUB

Le FPFC compte plus de 130 adhérents, comprenant 90 jeunes de 5 à 17 ans, 25 seniors, une dizaine d'éducateurs (non rémunérés), une dizaine de dirigeants et accompagnateurs. C'est aussi une trentaine de sponsors (artisans, commerçants locaux) qui nous soutiennent, notamment en contribuant aux calendriers. Financièrement, c'est 17 000 €uros qu'il faut trouver pour équilibrer notre budget.

SENIORS

Suite à la suppression de la 4ème division, l'équipe senior a été reclassée en 3ème Division du District du Calvados en juin. Elle connaît un début de saison satisfaisant et peut espérer obtenir une montée. Cela serait la plus belle façon d'honorer la mémoire de Serge.

Venez encourager le dimanche, Florian et son équipe.

JEUNES

L'entente avec Tilly et Audrieu continue...

90 enfants en provenance de 25 communes autour de Fontenay, se sont inscrits à la rentrée de septembre. Nous tenons à remercier chaleureusement le club de St Paul du Vernay, qui a accueilli nos « U15 » et nos « U17 » en nombre insuffisant.

Tous les samedis, nous avons 11 équipes, qui foulent les terrains de la région. Il est utile de rappeler, que notre vocation est de donner du plaisir aux enfants. La difficulté reste de faire évoluer nos équipes à leur niveau réel...

Apprendre à jouer au foot ne consiste pas aujourd'hui uniquement à apprendre à frapper un ballon. La brochure pédagogique du District du Calvados qui nous sert de support, vient compléter l'enseignement scolaire et contribuer au développement de l'enfant.

REMERCIEMENTS

Merci à la mairie pour leur aide financière, matérielle et aussi d'être à notre écoute.

Merci aux conseillers municipaux délégués aux sports pour leur volonté d'améliorer nos conditions de travail.

Merci à tous les sponsors pour leur fidélité et bienvenue aux nouveaux.

Merci aux parents pour leur aide et leur participation aux manifestations.

Bonne année à tous.

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION 2015-2016

Président : Daniel TOUDIC

Vice-Président : Benoît LEMARQUAND

Trésorière : Sébastien PAYSANT - Vice-Trésorier : Jean NICOLLE

Secrétaire : Jane POUPION - Vice-Secrétaire : Nicole LEBEGUE

Membres : Stéphane CARDIN, François COULMAIN, Florian JAMES, Evelyne JORION, Vincent JORION, Jacky LEBEGUE, Antoine LEMAITRE, Christophe LETOURNEUR, Richard VILLECHENON.

LES DIRIGEANTS SENIORS :

J. NICOLLE, S. PAYSANT, K. CARDOSO

LES EDUCATEURS JEUNES :

N. BELMAS, L. BERNIER, Y. LELARGE, J. LE GRESSUS, LEMARQUAND, C. LETOURNEUR, D. PORTEMONT, D. TOUDIC.

LES DIRIGEANTS EDUCATEURS ACCOMPAGNEURS :

E. BASTIN, F. COULMAIN, S. LE GALL. S.MARTIN.

DATES A RETENIR

Samedi 23 Janvier : QUIZZ / REPAS CHAUD

Dimanche 15 Mai : Journée Pêche au plan d'eau

Samedi en Juin : Tournoi des Jeunes

Samedi en Juin : Fête de la Musique



L'effectif des « 6 - 7 ans » avant une rencontre officielle



L'effectif des « 8 - 9 ans » et les encadrants

FOYER LAÏQUE DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le **Foyer des Jeunes** de Fontenay existe depuis 50 ans. C'est un lieu de rencontre où se réunissent les jeunes de Fontenay pour passer du bon temps, échanger, partager, discuter autour d'un café, devant un film, pour jouer au baby... Il s'agit plus particulièrement de s'essayer à la vie collective (entretien du local, gestion des courses...). Chacun étant responsable de faire respecter le règlement intérieur nécessaire à la vie en collectivité, sans la présence d'un animateur ou d'un adulte. Le but étant d'expérimenter le « vivre-ensemble ». C'est aussi participer à la vie associative du Foyer en s'investissant personnellement, sous forme de bénévolat, dans l'organisation des manifestations du foyer (condition sinequanum à l'adhésion au foyer). Tout ceci en totale autonomie.

Nous invitons tous les jeunes de 13 à 20 ans et plus à venir nous rejoindre afin de partager des bons moments...

Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel : si vous vous débarrassez de votre mobilier de salon (canapés, fauteuils, tables basses, chaises...), nous sommes intéressés pour le récupérer afin de lui donner une seconde vie. Vous pouvez prendre contact avec Noémie Toudic au 06.84.29.28.04 ou avec Benjamin Marie au 06.86.72.43.08.

Bilan de l'année 2014/2015 :

Tournoi Fifa 15 sur x-box : Pour une première dans le genre, ce tournoi a rencontré une bonne participation, essentiellement masculine évidemment. Mais, ce fut un bon moment. Bravo à Damien Cheval, grand vainqueur de ce premier tournoi.

Repas du foyer : Bonne participation à la soirée du 14 avril 2014, nous vous en remercions.

Rallye de l'Ascension : Manifestation « traditionnelle » depuis la création du foyer, le Rallye a encore été un succès cette année. Nous remercions Reynald Dardenne et son équipe de nous avoir baladés à travers notre campagne sur le thème des sports mécaniques et nous félicitons l'équipage de Philippe Manger, vainqueur de l'édition 2015 et lui souhaitons bon courage pour l'organisation du Rallye 2016.

Fête du 13 juillet : Avec la présence d'une fête foraine prévue à la dernière minute, nous avons eu une participation exceptionnelle à laquelle nous ne nous attendions pas et que nous avons donc mal anticipé.



Aussi, nous nous excusons auprès de tous ceux et celles qui n'ont pas pu être satisfait dans leur demande lors de cette fête. Nous vous remercions de cette mobilisation inattendue et vous invitons à remettre cela en 2016.

Merci à tous les habitants, fidèles et occasionnels, d'avoir participé à nos manifestations et de contribuer ainsi à faire vivre notre commune!

Le Bureau du Foyer des Jeunes pour 2015/2016 :

Présidente : Noémie Toudic

Vice-Président : Benjamin Marie - Trésorier : Nicolas Chasle

Trésorier Adjoint : Arthur Hallard - Secrétaire : Morgan Jorczak

Secrétaire Adjoint : Emilien Kellerhals

Dates des manifestations à retenir en 2016:

Le samedi 19 mars : Repas du Foyer

Le jeudi 5 mai : Rallye Touristique de l'Ascension

Le mercredi 13 juillet : Fête nationale

Les jeunes du Foyer des Jeunes vous souhaitent à toutes et tous une bonne et heureuse année 2016 !

Pour le Foyer, La Présidente Noémie Toudic

LA M.J.C. DU VAL DE SEULLES

15, rue du Moutier 14250 Audrieu

Tél. : 06.30.70.52.83

e-mail: mjc.valdeseulles@free.fr - <http://mjc.valdeseulles.free.fr>

Rejoignez-nous aussi sur facebook !

La Maison des jeunes et de la Culture (MJC) du Val-De-Seulles convie ses adhérents pour une nouvelle année riche en sport, en culture et en loisirs....pour tous !

L'association propose notamment 3 activités hebdomadaires à Fontenay-Le-Pesnel, 2 activités sportives et 1 activité créative. Pour les enfants, l'activité Zumba Kids, à la salle polyvalente le Mardi de 17h à 18h. Pour les adolescents et adultes, l'activité Zumba le Mercredi à 18 h et le Vendredi à 18h15. Enfin, l'atelier Peinture sur bois a lieu le mardi à partir de 17h45 à la cantine de Fontenay-le-Pesnel.

La reprise des activités a eu lieu le 14 Septembre 2015 et le Forum intercommunal des associations, s'est bien déroulé. Les activités ont fait carton plein !

L'association est composée d'une équipe de bénévoles qui assurent l'administration de l'association et aussi l'organisation des activités, afin de proposer dans le territoire du Val-de-Seulles des occasions d'échange et de loisirs.

Tout bénévole volontaire pour soutenir et participer aux activités de la MJC est appelé à contacter la MJC.



FONTENAY PRATIQUE

ÉTAT CIVIL arrêté à la date du 31/12/2015

NAISSANCES

MARIE Léo Quentin Paul	03/01/2015
LEBESGUE GALINDO Rose Capucine Sofia	22/01/2015
MARIE Lyla Blanche Blandine	07/02/2015
LECOMTE Ethan Maël Maxime Gilbert	18/03/2015
ANTOINETTE Paco Eddie Philippe	17/05/2015
DUPONT Célian Hugo Mahé	11/06/2015
ANGOT Stella Lina Lara	12/06/2015
RENAUDON Mila Rose	19/06/2015
COLLETTE Inès Lorine Jade	22/07/2015
CADIEU Pierre Thomas Louis	14/11/2015
LACOLEY Amato Léo Thilio	16/12/2015

DECES

GILLES Bernadette née FREMONT	05/01/2015
SEIGNEUR Jean-Claude	07/03/2015
MOULEC Maurice	03/05/2015
COUBRAY Claude	09/06/2015
NEGRIER Rolland	17/07/2015
POISSON Louise	09/12/2015
DAVID Bernard	31/12/2015

MARIAGES

MALLET Martial Michel et COLIN Emilie Louise Jacqueline	11/04/2015
--	------------

DUPONT Dominique Henri Denis et PITEL Florence Chantal Nathalie	16/05/2015
--	------------

GUERIN Vincent Jacques Raymond et LEBOURGEOIS Charlene Danny Yannick	27/06/2015
---	------------

LE VIVIER Manuel et MANUEL Morgane	29/08/2015
---	------------

TODOROVIC Goran et DENOYELLE Julie	29/08/2015
---	------------

BEAUMEL Laurent et LEBLANC Céline	29/08/2015
--	------------

PIARD Quentin Paul et HINFRAY Pauline Bérengère Mathilde	12/09/2015
---	------------

INFORMATIONS PRATIQUES

INCIVILITÉS

LE BRUIT :

Il est nécessaire de rappeler que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, taille haie, ou scie mécanique, etc.....ne peuvent être effectués que :
les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30
les samedis de 9 h à 12 h et de 15h à 19 h
les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

LES CHIENS :

Il est bon de rappeler que :
les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et que leurs déjections doivent être ramassées par leur propriétaire.
Les chiens errants seront systématiquement ramassés par les services de la fourrière..
Les propriétaires de chien bruyant sont tenus de réguler les aboiements intempestifs de leur animal.

DEGRADATIONS :

Des dégradations qui continuent....

Depuis plusieurs mois, des dégradations sont constatées sur la commune et plus particulièrement à l'école élémentaire et à la salle paroissiale. Un groupe de jeunes d'environ 16 ans pénètre régulièrement dans l'enceinte de l'école alors que celle-ci est fermée à clef. Ce groupe nous le connaissons, il a déjà été contrôlé par les gendarmes. Ces ados se reconnaîtront....
J'attire l'attention des parents sur leur responsabilité lorsque surviendra un incident sérieux et qu'ils seront pris sur le fait. Les conséquences peuvent être douloureuses, tribunal, jugement, coût pour les préjudices subits, etc...
En espérant ne pas aller jusque là.....

LES FEUX :

Il est rappeler que les feux de toutes natures sont interdits sur le territoire de la commune.
Tout manquement à cette règle est passible d'une amende.
Nous comptons sur votre civisme pour appliquer ces arrêtés préfectoraux.

Possibilité de prêt de la benne aux Fontenassiens : Mise à disposition du vendredi soir au lundi matin sous condition de fournir votre carte de déchetterie. Renseignement auprès de la Mairie.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Demande à remplir sur place : signature + empreinte digitale (pour les plus de 13 ans)

• **2 photos** de face et identique, de moins de 2 mois. (Normes AFNOR NFZ 12.010 – Photomaton) visage dégagé - ne pas montrer les dents - lunettes autorisées si monture laissant bien voir les yeux et sans reflets dans les carreaux.

• Pour les enfants mineurs et les femmes mariées : copie du livret de famille et copie des cartes d'identités des parents.

Pour les femmes divorcées désirant conserver leur nom d'épouse, joindre la photocopie du jugement stipulant l'autorisation d'usage du nom marital ou l'autorisation de l'ex-mari (signature légalisée)

• Extrait de naissance avec filiation (à demander au lieu de naissance) de moins de 3 mois pour les 1ères demandes de C.N.I. plastifiées et pour les demandes suite à une perte ou à un vol. (pas nécessaire pour les renouvellements de cartes périmées depuis moins de 2 ans)

• Copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou France TELECOM de moins de 3 mois). Pour les enfants majeurs, joindre une attestation sur l'honneur d'un parent et copie de la C.N.I. d'un parent, s'ils n'ont pas de facture à leur nom.

• Carte Nationale d'Identité à remplacer (en cas de perte ou de vol déclaration à faire en Mairie et joindre un timbre fiscal à 25 €)

• Autorisation parentale pour les mineurs à remplir sur la demande en Mairie.

• Pour les enfants dont les parents sont divorcés : dispositif du jugement de divorce et si garde alternée : justificatif d'adresse de l'autre parent. Une photocopie de la CNI du parent demandeur est obligatoire pour toute demande de CNI concernant un mineur.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

les demandes de passeports se font en mairie de TILLY-SUR-SEULLES :
Sur rendez-vous : 06 72 19 34 37- 02 31 80 81 72

Ouverture lundi, mardi, mercredi, et veLndredi
de 9h-12h et 13h30 -17h - Le jeudi de 9h -12h
Sans rendez-vous le Mercredi : de 14h à 17 h

Prévoir un timbre fiscal en vente en bureau de tabac, au centre des impôts, au trésor public : Mineurs –de 15 ans : 15 € - Mineurs de 15 à 18 ans : 42 € - Adultes : 86 €

L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS EST SUPPRIMÉE.

Désormais, un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie de territoire muni de son seul passeport ou de sa carte d'identité nationale en cours de validité. Circulation libre dans l'ensemble de l'Union Européenne, ainsi qu'en Island, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Saint-Martin et au Saint Siège.

• Ouverture de la Mairie :

le lundi de 14 h à 19 h - le jeudi de 10 h à 12 h30
- le vendredi de 14 h à 19 h.
Sur rendez-vous au 02 31 80 81 52
le mardi de 14h à 19h - le mercredi de 9h30 à 15h
Secrétaire de Mairie : M^{me} Anne-Cécile BRAD-GRIEUX
Tél. 02 31 80 81 52 - Fax. 02 31 08 05 68
e-mail : mairiefontenaylespesnel@wanadoo.fr
Site : www.mairie-fontenaylespesnel.fr

• Ouverture de la Bibliothèque :

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 16 h à 18 h 30 - Samedi de 10 h à 12 h
Responsable : M^{me} Claudine RIQUELME
Tél. 02 31 80 88 72 - 02 31 80 90 87
e-mail : bibliothequefontenaylespesnel@wanadoo.fr

• Communauté de Communes du Val de Seules :

4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seules
Secrétaire : Claire LEDAIN
assistée de M^{me} Marie DUVAL et Julie MESSIDOR
Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 02 31 08 31 63
e-mail : valdeseules@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14 h à 17h
sauf le mercredi de 9h à 12h30.
En dehors de cet horaire sur rendez-vous.

• Bureaux des Syndicats Intercommunaux

(S.I.V.O.S - Eau Potable- Station d'Épuration- Syndicat de la Seulle)
4, rue de Bayeux 14250 Tilly-sur-Seules
Secrétaire : Marilyne PESNEL - Tél : 02 31 73 00 13

• Assistantes Maternelles (R.A.M.) :

Mercredi de 14 h à 17 h - Jeudi de 14 h à 19 h
Vendredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous uniquement
4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seules
Animatrice : Tél: 02.31.53.58.03
e-mail : ram.valdeseules@wanadoo.fr

• Service Animation :

Coordinateur : Grégory SÉNÉLAR - Tél. : 02 31 08 31 62

• Communauté de Brigades de Tilly sur Seules :

Commandant de Brigade :
Major Eric VAILLANT - Tél. 02 31 08 34 30
Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi de 8 h à 19 h
Dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h

• Maison de retraite « des Deux Fontaines »

EHPAD les Deux Fontaines - Les Haules
15, route de Tilly/seules 14250 Fontenay-le-Pesnel
Directeur : Monsieur Thomas RENO
Tél. : 02 61 45 16 50 - Fax : 02 61 45 16 51
e-mail : t.renou@hom-age.fr - Site : <http://www.hom-age.fr>

Ouverture de la déchetterie

• Lundi et vendredi : de 14 h à 17 h en hiver 18h en été
• Mercredi, jeudi et Samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17h en hiver et 18 h en été • Fermé le mardi

Déchets acceptés :

Dans les bennes : gravats / métaux / cartons et déchets verts.
Sur l'aire de broyage tous les branchages.

Dans les conteneurs : verres/papiers journaux/ emballages.

Dans un local spécialisé tous les déchets spéciaux toxiques (peintures etc....).

Ne sont pas admis, les déchets ménagers, dépouilles d'animaux, les produits médicaux et tous produits présentant un risque pour la sécurité des personnes et environnementale.

Avec votre carte SEROC vous pouvez accéder aux déchetteries de: Bretteville l'Orgueilleuse, Esquay-sur-Seules, Port-en-Bessin, le Molay Littry, Ecrammeville, Grandcamp-Maisy, Livry, Saint-Honorine-du-Fay.

En cas de perte de votre carte de déchetterie : faire la déclaration en mairie et régler la nouvelle demande par un chèque de 8€ libellé à l'ordre du trésor public.

Le SEROC - Bd Sadi Carnot 14400 BAYEUX - Tél. 02 31 51 69 60

HORAIRE DES BUS VERTS DU CALVADOS sur la commune

Pour vous rendre à Caen ou sur Hottot-les-Bagues via Tilly-sur-Seules votre ligne est la N° 8

Deux arrêts possibles au calvaire ou à la mairie :

Direction Tilly-sur-Seules : Mairie 13h04


Direction Caen : Mairie 6h50 et 13h20

retour possible 14h28, 18h30 ou 19h11

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de toute modification. Cette ligne ne fonctionne pas le 1^{er} mai, les dimanches et jours fériés. Pour tout renseignement : Tél. 0 810 214 214

Vous avez besoin de prendre :

le TAXI....

TAXI du Val de Seules 
14250 Saint-Vaast/SeulesTél : 06 73 70 48 70


le TRAIN.....

Gare SNCF d'Audrieu halte TER 
axe Lison-Caen-Lisieux-Paris
Renseignements.....Tél : 36 36
7 trains par jour en semaine. 1 les dimanches et jours fériés.

l'AVION.....

Aéroport de Caen Carpiquet 
renseignements.....Tél : 02 31 71 20 10

l'AMBULANCE :

Tilly Ambulances Secours 7J/7- 24h/24 
Rue du stade 14250 Tilly-sur-Seules.....Tél : 02 31 85 50 75

Vous avez besoin d'un GITE :

Chambre d'hôte le Relais Café :
Francoise & Thierry Gagrielle
les Hauts Vents.....02 31 80 96 06.....07 50 21 12 94

NOUVEAUX ARRIVANTS

A l'attention des nouveaux arrivants, n'oubliez pas de venir vous présenter en mairie pour quelques formalités...
remise des sacs jaunes....inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre etc....

PISCINE DE VILLERS BOCAGE

Tel : 02 31 77 00 21
Tarif adultes : par dix 35 € - Tarif enfants par dix 22 €
Cours de natation les 10 leçons : 76 €
Cours d'aquagym les 11 cours 76 € le trimestre et 210 € l'année.

LES CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE :

Ouest-France :

M^{me} Sandrine BRIENS - Tél : 09 54 55 75 18 - sandrine.briens@free.fr

La Renaissance / Liberté :

M Benoit LEMARQUAND Tél : 02 31 08 28 88

**ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES
TOUS LES MERCREDIS**



Vous proposent :

- des terrains à bâtir
- des maisons prêtes à vivre



Renseignements au

02 31 27 85 00

www.caen.khor-immobilier.fr
www.caen.francelot.com



Les Premiers en Normandie

1280, route d'Epron
HEROUVILLE
02 31 53 67 67
agence.serenorherouville
@axa.fr

66, av. Georges Clemenceau
BAYEUX
02 31 51 43 00
agence.serenorbayeux
@axa.fr





BOULANGERIE - PÂTISSERIE

4, rue de Balleroy 14250 Tilly/Seules
02 31 80 82 91



14960 Saint-Côme de Fresné
Tél. 02 31 22 36 36 • Fax 02 31 22 98 60
Travaux Public Martragny • E-mail : martragny@wanadoo.fr

Depuis 1994

artisan Diplômé



ERIC JOUANNE
ARTISAN PEINTRE
Bricolage / glèbère
6 rue du clos et martin
14250 Fontenay le pesnel

02 31 08 18 44
06 09 99 71 30
jouanne.eric@wanadoo.fr



Le lavage Elis c'est

7 FOIS MOINS

de lessive qu'un lavage domestique...



Simplifier vous le linge 



...et une réduction des phosphates pour une meilleure

PRESERVATION DES EAUX ET DES SOLS



Route de Tilly-Sur-Seules
14250 FONTENAY-LE-PESNEL
☎ 02 31 71 19 20
www.elis.com

MONROCQ

MOTOCULTURE




ZA rue Henri Spriet
14120 MONDEVILLE
☎ 02 31 84 24 42

1, rue d'Arromanches
14400 BAYEUX
ST VIGOR LE GRAND
☎ 02 31 92 05 19
www.monrocq.com

Lundi : 14h-18h30
(sauf Mondeville 9h-12h et 14h-18h30)
Du Mardi au Vendredi :
8h30-12h et 14h-18h30
Samedi :
8h30-12h et 14h-18h

LES DEUX FONTAINES
Fontenay-le-Pesnel

Résidence Les Deux Fontaines
Les Haules
15, route de Tilly/Seulles
14250 FONTENAY LE PESNEL



L'établissement est
conventionné EHPAD
(Établissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes)

Tél. : 02 61 45 16 50

www.hom-age.fr

e-mail : residence.lesdeuxfontaines@hom-age.fr

HOM'AGE

60 chambres individuelles,
dans un environnement arboré
de 4 hectares



Carrefour
contact

Du lundi au samedi : 8h - 20h / Dimanche : 9h - 13h

Epicerie - Crèmerie - Fruits et légumes
Boucherie - Volailles - Charcuterie Traiteur

1, cour Péron 14250 TILLY SUR SEULLES

☎ 02 31 80 87 88



SARL B&H MACONNERIE

ENTRETIEN RENOVATION

8 impasse du cerisier
14250 FONTENAY LE PESNEL

☎ 06 42 05 75 05 / 06 42 05 74 48

FERME DES MARRONNIERS



Œufs du jour
Volailles fermières :
• vivantes de tous âges
• prêtes à cuire

06 82 88 57 98
fermedesmarronniers@orange.fr

François GUEGAN
5 route de Caumont
14250 FONTENAY LE PESNEL



VRD
SERVICES

Bureau d'études
Assistance à maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre

Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers

11, rue Bel Air - 14790 Verson
Tél. : 02 31 85 62 88

ledos@vrd-services.fr - www.vrd-services.fr

MARBRERIE - POMPES FUNÈBRES
LEMERRE



5, rue Richard Lenoir - 14310 - VILLERS-BOCAGE
Tél. 02 31 77 01 16

MENUISERIE - CHARPENTE



Chasle
guillaume

14250 FONTENAY LE PESNEL

06 08 48 39 81 - 02 31 80 90 56

VATTIER
ELECTRICITE

Neuf & Rénovation
Domotique
Dépannage

Tél/Fax : 02 31 24 48 74 - Port. : 06 76 70 40 12

E-mail : vattier.electricite@gmail.com

Les Hauts Vents 14250 FONTENAY LE PESNEL